

acquisition, est devenu, par suite de la mort de ce dernier arrivée le 15 juin 1893, la propriété de M. Edouard Payen, son fils, membre de la Chambre de commerce, vice-consul du Brésil à Lyon (19).

Enfin, M. Aimé Perret, propriétaire, demeurant à Lyon, quai Saint-Antoine, 33, qui se porta acquéreur d'un autre tènement en terres, prés et vignes provenant également, au moins pour partie, de l'ancien domaine de la Greysolière. M. Claude Gindre en est aujourd'hui possesseur.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de mentionner en finissant que le château de M. Barety possédait d'importantes archives, enfermées dans une armoire en pierre. Lors de la vente du château à M. Tresca, ces archives, qui représentaient, dit-on, la charge de plusieurs chevaux, furent transportées au château de Vougy, où elles existeraient encore. C'est là sans doute que se trouve l'explication des nombreux points de l'histoire du castel de la Greysolière que nous n'avons pu éclaircir, tels que le nom même réellement porté par ce castel et celui du Prince qui le hanta.

---

(19) La vue du castel du Prince, mise en tête de cette notice, est la troisième reproduction de la Greysolière qui ait été faite en ce siècle par la gravure.

Des deux autres, l'une, qui est aussi une vue du castel, est signée de Séon, artiste lyonnais, et porte la date de 1859 ; la seconde, qui ne présente pas de signature, reproduit la fontaine de Malrochet dans un état qui n'est plus celui actuel.

Nous devons la connaissance de ces deux gravures à l'obligeance de M. Octave Payen.